N°: 2006-05-15
Service : Marchés Publics

OBJET : AMENAGEMENT DU PARC NATUREL DE L'YZERON - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu l'article L2122-21-1 du Code général des collectivités territoriales;
Vu le Code des Marchés Publics;
Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

La commune d'Oullins a décidé de procéder à l'aménagement du parc naturel urbain du Merlo, qui sera désormais dénommé « parc naturel de l'Yzeron ».
Le montant prévisionnel de l'opération au stade de l'avant-projet s'élève à 625 000 € HT hors création de la passerelle qui fera l'objet d'une procédure d'appel d'offre à part. Afin d'attribuer le marché de travaux afférent à cette opération, une procédure de consultation par appel d'offres ouvert va être lancée et un avis d'appel public à concurrence publié dans un journal d'annonces légales. L'opération est composée de 1 lot dont vous trouverez ci-dessous l'estimation financière.

Lot n°1: aménagements paysager
Estimé à 625 000€HT

- DELIBERE -

A LA MAJORITE des membres présents

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le marché de travaux relatif aux travaux d'aménagement du parc naturel de l'Yzeron avec l'entreprise désignée par la Commission d'appel d'offres et dans la limite des crédits disponibles;

PRECISE que les crédits nécessaires seront prélevés au budget, chapitre 077, fonction 833, article 2312.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET